

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Auvergne-Rhône-Alpes

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien Forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste vacant ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste vacant ouvert aux travailleurs handicapés.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette : entre 31.6 K€ et 41.2 K€ bruts/an
<u>Résidence administrative :</u>	Yzeure (03)
<u>Prise de poste prévue :</u>	Mai 2026

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNPF couvre 12 départements avec une équipe d'environ 70 agents. Ses priorités d'actions sont les documents de gestion durable, la desserte forestière, le regroupement et le développement forestier par le biais d'études techniques et de la mise en place de placettes d'expérimentation.



www.cnpf.fr





Description du poste

Le département de l'Allier avec 602 plans simples de gestion pour environ 46 602 ha est le département avec la plus forte couverture en document de gestion durable sur la région AURA. Cette surface sous document de gestion durable est appelée à augmenter avec l'abaissement du seuil obligatoire du plan simple de gestion. Le département est très marqué par le changement climatique avec de nombreux dépérissements remettant en cause les documents de gestion en cours.

Cette ouverture de poste concerne principalement le Nord de l'Allier dont l'enjeu principal est le renouvellement d'une chênaie arrivant à maturité et détériorée par les derniers coups-climatiques. C'est un vrai challenge entre motiver les propriétaires à renouveler, promouvoir des pratiques durables comme l'ouverture des cloisonnements d'exploitation et proposer et tester des itinéraires viables de renouvellement à long-terme.

Sous l'autorité de la directrice et de l'ingénieur chargé du département de l'Allier/Puy-de-Dôme, il/elle sera chargé(e) de l'animation et mise en œuvre des actions relevant du contrat d'objectifs et de performance du CNPF sur le Nord du département :

- promotion des documents de gestion durable, instruction des PSG et demandes de coupes...
- vulgarisation de la gestion forestière, réunions, conseils individuels ;
- appui aux stratégies locales de développement forestier : promotion des aides sylvicoles de la région, promotion des PSG volontaires, label bas-carbone, desserte...
- animation du CETEF (Centre d'Etudes Techniques et d'Expérimentations Forestières de l'Allier) notamment pour la mise en place d'un réseau de placettes d'adaptation au changement climatique sur l'ensemble du département.
- participation aux études régionales, dont les thématiques évoluent selon les priorités de l'établissement (études en lien avec la crise sanitaire, l'adaptation des forêts aux changements climatiques) ;
- relations avec les partenaires locaux du CRPF : coopératives forestières, experts forestiers, FRANSYLVA 03, organisations professionnelles, élus locaux... ;

Ces missions se feront au sein de l'équipe technique Allier/Puy-de-Dôme constituée de 5 techniciens titulaires et 3 chargés de mission. Les missions pourront ponctuellement être élargies aux secteurs voisins en fonction des urgences.

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien supérieur agricole option productions forestières ou gestion forestière.
- Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent.

Compétences et qualités requises

- Bonnes capacités d'animation et de concertation ;
- Très bonne organisation, rigueur, autonomie et esprit d'initiative ;
- Bonnes dispositions aux relations extérieures comme au travail en équipe ;
- Qualités rédactionnelles, maîtrise des logiciels bureautiques et du SIG.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ; après un minimum de 6 mois de présence.
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire)

Personnes à contacter

- Jean-Baptiste REBOUL, Ingénieur en charge du département de l'Allier et du Puy-de-Dôme : 06 62 27 00 89
- jean-baptiste.reboul@cnpf.fr



Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **20 avril 2026** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail à destination de M^{me} la Directrice du CNPF Auvergne-Rhône-Alpes, aux adresses suivantes :

auvergnerhonealpes@cnpf.fr et jean-baptiste.reboul@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le 27 avril dans les locaux du CNPF, à Lempdes.